

Service émetteur :
Direction de la santé publique et environnementale
Département Santé Environnement

Courriel :
Téléphon

Date : 08/04/2026

DREAL Centre-Val de Loire
Unité Interdépartementale du Cher et de l'Indre
Subdivision 4
Boulevard Georges Sand
36000 CHATEAUROUX

à l'attention de Monsieur Fabien REVESAT

Objet : AENV - Renouvellement carrière SIROT Herry - Demande de contribution aux services contributeurs (phase de recevabilité)

Monsieur,

Vous m'avez transmis pour avis le dossier relatif au projet de renouvellement et d'extension de la carrière de matériaux alluvionnaires sur la commune d'Herry (18).

Après examen des éléments transmis, il apparaît que le dossier comporte les informations nécessaires à l'appréciation des enjeux sanitaires à ce stade de la procédure. Les principaux enjeux liés au projet sont identifiés et pris en compte, notamment en matière de nuisances sonores, d'émissions atmosphériques (poussières) et de gestion de la ressource en eau potable.

Le dossier comprend en particulier une analyse des incidences sur la qualité de l'air, une étude acoustique avec état initial et modélisation, ainsi que des éléments relatifs à la gestion de la ressource en eau et à sa protection, notamment au regard des usages existants et futurs.

Il présente également des éléments relatifs à l'évaluation des effets sur la santé, ainsi qu'une identification des populations susceptibles d'être exposées.

Ces éléments permettent de considérer que les enjeux sanitaires ont été traités de manière suffisante pour l'appréciation de la recevabilité.

En conséquence, le dossier peut être considéré comme recevable.

Le présent avis sera enregistré sous GUN.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes cordiales salutations.

Pour la directrice générale,
Le directeur de la santé publique et environnementale

✓ Certifié par  yousign